



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 64586

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur la mise en place d'une organisation administrative, permettant de recentrer les agents du ministère sur les actions essentielles. En effet, il est fréquent que de nombreuses actions, purement administratives (secrétariat, photocopie...), soient effectuées par des agents très qualifiés, qui mériteraient de voir leurs compétences mieux reconnues. Il souhaiterait connaître, les réflexions mises en oeuvre dans son ministère, en vue de constituer des pôles de travail, et ainsi optimiser l'efficacité des agents.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État, outre son cabinet composé de neuf membres, est assisté d'une administration de mission intitulée « Mission Région Capitale », qui dispose d'une autorisation budgétaire de trente-trois collaborateurs. Douze secrétaires, six conducteurs et un huissier sont affectés au secrétariat d'État. Le secrétaire d'État partage enfin avec le ministre chargé de l'aménagement du territoire et de l'espace rural une structure légère de huit collaborateurs plus particulièrement chargés de fonctions administratives, de neuf personnels d'intendance et de deux huissiers. Pour des travaux logistiques conséquents, le secrétaire d'État peut faire appel aux services spécialisés des services du Premier ministre (reprographie, coursiers, etc.) Néanmoins, et dans le cadre normal du service, des agents qualifiés peuvent être amenés à exercer des tâches de petite logistique, liées directement à leur activité (édition d'un document réalisé sur leur poste de travail, notamment).

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64586

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Développement de la région capitale

Ministère attributaire : Développement de la région capitale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11035

Réponse publiée le : 26 janvier 2010, page 840